

Droit d'accès, droits d'édition - Liste

Sommaire

Concept


- Contrôle d'accès
- Interdiction de l'édition
- Le lien

Concept

La liste est une "Vue" qui peut être partagée à "Tout le monde" ou à certains groupes d'utilisateurs (voir la page [Partager une vue / Dupliquer une vue pour la mettre à disposition](#)).

- Cependant, si un utilisateur n'a pas accès à ces sections (*Tout le monde, Groupes dans lesquels est mise la météo*), il ne pourra pas ouvrir le portail (*si par exemple, un autre utilisateur lui donne l'URL d'accès*).

Une liste peut ne pas être éditable pour un utilisateur si :

- la vue est bloquée par le créateur ()

Contrôle d'accès

Une vue peut être partagée pour un groupe d'utilisateur ou partagée avec tous les utilisateurs.

- Le système en place est celui de la liste blanche, personne n'a accès sauf si la vue est ajouté volontairement à un groupe par le biais des favoris.

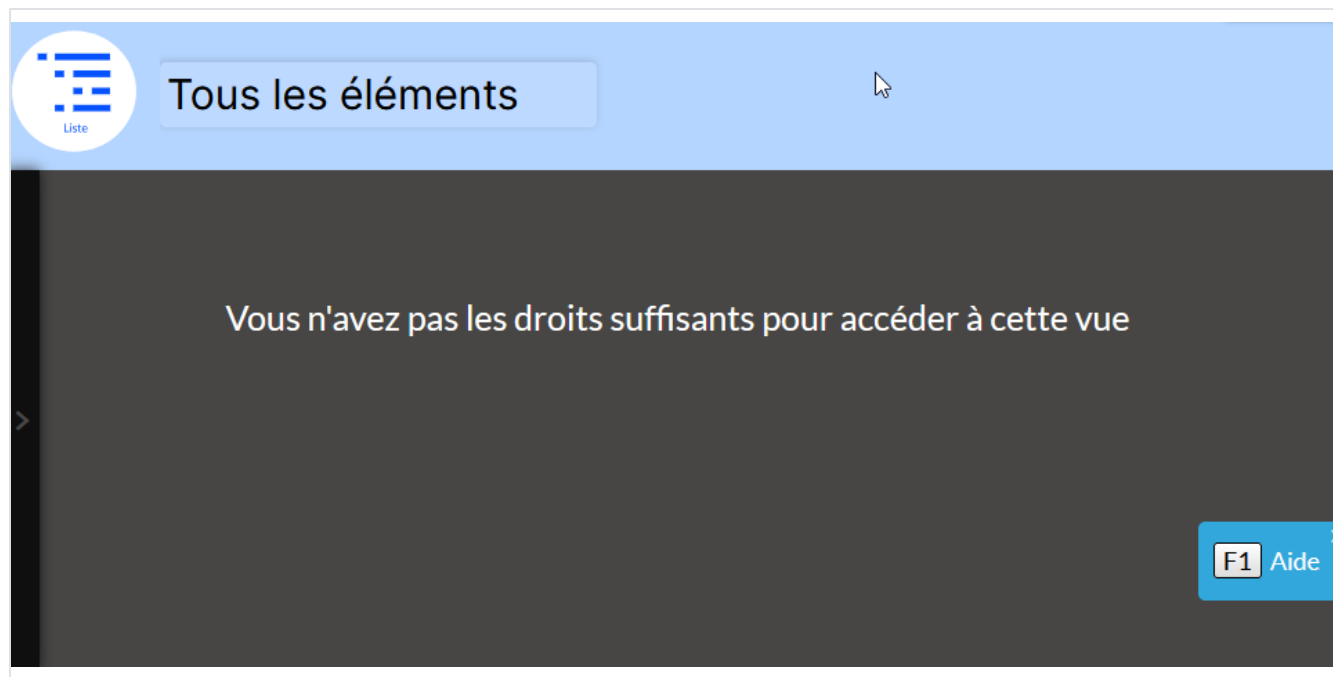
Un utilisateur pourra consulter une vue si un favori de cette vue est disponible :

- dans l'espace "Privé" de l'utilisateur,
- dans l'espace "Mes groupes",
- dans l'espace "Tout le monde".

Un utilisateur ne pourra pas consulter une vue :

- S'il clique sur un lien qu'il a reçu sans avoir le favori dans un de ses groupes.
- S'il avait enregistré l'url d'accès à la vue dans son navigateur (*signalnet*), mais que dans Shinken, le favori ne lui est plus accessible.


Les vues bloquées seront affichées de la manière suivante :




L'utilisateur n'aura accès à aucune information sur la vue à l'exception de son nom.

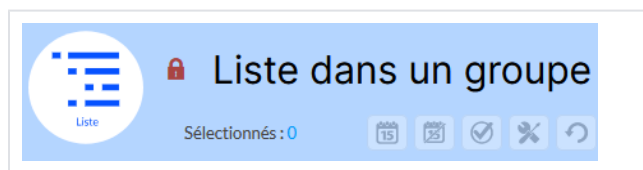
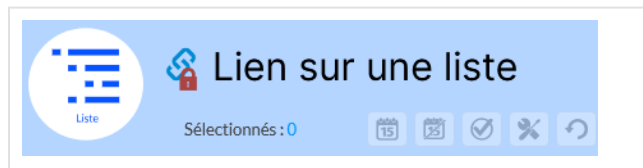
Interdiction de l'édition

L'édition d'une vue peut être interdite à un utilisateur.

- Dans ce cas, une icône  est affiché proche du nom de la vue.
- La vue n'est accessible qu'en lecture.

L'interdiction peut être présente si la vue :

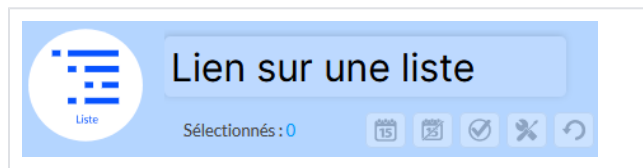
- est une vue possédant un "lien" dont le propriétaire est un autre utilisateur (dans ce cas l'icône est associée à celle du lien , voir la page [Partager une vue / Dupliquer une vue pour la mettre à disposition](#)),
- est une vue partagé sur les espaces "tout le monde" ou un groupe, mais que l'utilisateur n'a pas le droit de "modification" sur ces espaces (voir la partie "[UI Visualisation \[Les favoris \]](#)" de la page [Autorisations](#)),



Le lien


Si un utilisateur veut partager une vue qu'il a créée sur son espace privé, il peut faire un lien de cette vue (voir la page [Partager une vue / Dupliquer une vue pour la mettre à disposition](#)).

L'intérêt de faire un lien est que l'utilisateur met à disposition la vue sans que personne, sauf lui, puisse la modifier.



Alors l'icône  sera affichée devant le nom de la vue.



Si vous regardez un lien qui ne vous appartient pas alors, un cadenas sera affiché par-dessus l'icône (), pour bien spécifier que vous n'avez pas le droit de la modifier.